

◆ **Entretien textile**

Le COFREET aide les entreprises du textile et de l'habillement à décrypter l'arrêté visant à interdire l'usage du perchloroéthylène en France.

La filière de l'entretien textile se mobilise pour formuler les alternatives d'entretien textile professionnel face à l'interdiction d'usage de ce solvant, et accompagner les entreprises sur le bon usage des symboles d'entretien professionnel.

Entretien textile : la fin inéluctable du perchlo



En 2012, 95 % des machines utilisées par les pressings professionnels étaient au perchloroéthylène. La majorité de ces établissements (97 %) se situaient en milieu urbain à proximité de la clientèle ; soit dans des centres commerciaux ou en bas d'immeubles d'habitation.

Ce solvant, (tetrachloroéthylène) souvent chloré, est utilisé comme détachant et dégraissant par les professionnels pour le « nettoyage à sec » des textiles. Très volatile et s'évaporant très facilement dans les

locaux avoisinant, son potentiel cancérigène a été reconnu par le CIRC* 1 et par l'Union Européenne dès 2012. Une exposition régulière et intense à ce solvant est toxique pour les reins et le système nerveux, provoque irritation des yeux et des voies respiratoires, des vertiges, des nausées, et peut provoquer des intoxications mortelles.

Afin de répondre à un véritable problème de santé publique, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a mis en place, le 5 décembre 2012, un

arrêté visant à interdire l'usage du perchloroéthylène en France, en zones urbaines, à partir du 1^{er} janvier 2022.

Particulièrement soucieux et partie prenante majeure dans l'entretien des textiles, le COFREET s'exprime afin d'apporter une vision globale des évolutions de l'entretien textile professionnel et accompagner ainsi au mieux les professionnels du secteur du textile et de l'habillement dans leurs décisions d'étiquetage d'entretien.

Enjeux et conséquences

L'arrêté du 5 décembre 2012 crée de nouvelles contraintes pour les pressings et particulièrement pour les établissements situés en milieu urbain.

Ces derniers ont déjà l'interdiction d'installer toute nouvelle machine au perchloroéthylène dans des locaux mitoyens à ceux occupés par des tiers.

Progressivement, les machines fonctionnant avec ce solvant vont se voir complètement interdites, entraînant à terme les pressings concernés à mettre en place un plan de substitution, sous peine de sanctions pénales et administratives.

Ainsi, les pressings doivent effectuer un arbitrage et choisir la solution optimale pour leur activité.

Au 31 décembre 2017, 40 % des pressings utilisaient le perchloroéthylène. A ce jour, près de la moitié de ces machines ont été remplacées par des procédés d'entretien professionnel de substitution ; plus de 30 % des pressings (1 500) ont fermé face à l'investissement onéreux que représentaient ces nouvelles installations.

Nettoyage professionnel à sec : les hydrocarbures (KWL)

Le nettoyage professionnel à sec est recommandé pour les produits textiles dont les fibres ne supportent pas l'action de l'eau ; ceci afin d'éviter d'éventuels dommages irréversibles dus à l'action de l'eau et des actions mécaniques reliées à ce procédé sur certaines fibres délicates.

Un solvant offre de bons résultats sur des fibres délicates, et une facilité d'exécution au niveau des finitions. En remplacement du perchloroéthylène, les hydrocarbures (type KWL) sont de très bons solvants même s'ils sont moins agressifs sur certaines tâches. Le solvant KWL est un solvant inodore, plus doux et de ce fait un peu moins efficace, mais il convient aux textiles fragiles et préserve bien les garnitures.

Ce solvant nécessite tout de même une ventilation permanente des locaux.

On relève également dans les nouveaux solvants, en

À propos du COFREET

Créé en 1964, le Comité Français de l'Etiquetage pour l'Entretien des Textiles (COFREET) est une association loi 1901, mandatée par le GINETEX (Groupe International d'Etiquetage pour l'Entretien des Textiles). Son rôle est de faire connaître, en France, le code d'étiquetage des textiles au moyen de ses 5 symboles, copropriété du GINETEX, auprès des consommateurs et des professionnels.



Le COFREET, présidé par Yann Balguerie, regroupe aujourd'hui plus de 930 entreprises adhérentes, issues du textile, du prêt-à-porter, du linge de maison et plus généralement des entreprises fabriquant des articles en matière textile, qui possèdent une étiquette où figurent les symboles d'entretien des textiles. ●

matière de nettoyage à sec, le D5 qui est un solvant siliconé, et le solvant K4, un hydrocarbure oxygéné avec un pouvoir nettoyant accentué.

Le symbole P (perchloroéthylène, incluant aussi l'usage des hydrocarbures), comme le symbole F (hydrocarbures), reste à disposition des marques.

Car effectivement, si le décret d'interdiction est applicable en France, d'autres pays dans le monde peuvent utiliser encore aujourd'hui ce solvant.

Aujourd'hui, 38 % des pressings ont déjà substitué le perchloroéthylène par le KWL et 16 % par les nouveaux solvants K4 ou D5.

Nettoyage professionnel à l'eau (Aquanettoyage)

Ce procédé est connu et pratiqué depuis 20 ans. L'aquanettoyage est aujourd'hui plébiscité par 60 % des pressings en France car il présente de sérieux atouts : investissement moins coûteux, installations bien subventionnées, échappe à la réglementation ICPE.

De plus, il est très performant sur les salissures maigres et élimine les odeurs de transpiration. Malheureusement il nécessite une phase de pré-traitement donc une obligation pour les professionnels du nettoyage d'avoir de bonnes connaissances au niveau des fibres et de bonnes compétences techniques au niveau des finitions.

Représenté par le symbole W, il permet de traiter

TABLEAU DES SYMBOLES D'ENTRETIEN DES TEXTILES

LAVAGE	BLANCHIMENT	SECHAGE	REPASSAGE	ENTRETIEN PROFESSIONNEL
Cycle normal 	Tous types de blanchiment autorisés 	Séchage en tambour autorisé, température normale 80 °C	Repasser à une température maximale de semelle de fer de 200 °C	Entretien professionnel à sec cycle normal
Cycle normal 	Produits de blanchiment oxygénés uniquement 	Séchage en tambour autorisé, température modérée 60 °C	Repasser à une température maximale de semelle de fer de 150 °C	Entretien professionnel à sec cycle modéré
Cycle modéré 	Pas de blanchiment 	Pas de séchage en tambour	Repasser à une température maximale de semelle de fer de 110 °C	Entretien professionnel à sec cycle normal
Cycle normal 		Le nombre de points indique la sévérité de la température lors du séchage en machine.	Ne pas repasser 	Entretien professionnel à sec cycle modéré
Cycle modéré 		Séchage sur fil 	Le nombre de points indique la sévérité de la température du fer à repasser.	Pas d'entretien professionnel à sec
Cycle très modéré 		Séchage sur fil sans essorage 		Les lettres dans le cercle précisent les solvants pouvant être utilisés lors de l'entretien professionnel à sec.
Cycle normal 		Séchage à plat 		Entretien professionnel à l'eau cycle normal
Cycle modéré 		Séchage à plat sans essorage 		Entretien professionnel à l'eau cycle modéré
Cycle très modéré 		Séchage sur fil à l'ombre 		Entretien professionnel à l'eau cycle très modéré
Lavage à la main température maximale 40 °C 		Séchage sur fil sans essorage à l'ombre 		Pas d'entretien professionnel à l'eau
Ne pas laver 		Séchage à plat à l'ombre 		La lettre «W» dans le cercle représente l'entretien professionnel à l'eau
Les nombres dans le cuvier indiquent la température maximale autorisée.*		Séchage à plat sans essorage à l'ombre 		

* Remarques générales: Le trait sous les symboles d'entretien précise le cycle modéré, le double trait, le cycle très modéré.

entre 60 et 80 % des produits textiles. Il s'adapte très bien aux textiles synthétiques tels que le Polyester. Certaines fibres restent cependant fragiles à un traitement à l'eau tels que la laine, la soie (fibres protéiques), le lin, le coton (fibres végétales) ou encore l'acétate, la viscose (fibres artificielles).

Importance de l'étiquetage d'entretien

Dans ce contexte, le choix des symboles d'entretien à apposer sur les textiles est particulièrement important. En effet, ces derniers communiquent les bonnes recommandations de traitement à la fois aux consommateurs et aux professionnels de l'entretien, par les marques, lorsqu'ils sont utilisés sur les fiches techniques des fabricants de tissus.

Pour exemple, lorsque le nettoyage professionnel à l'eau est interdit, le symbole W doit apparaître barré sur l'étiquette d'un produit ; selon la norme 3758 :2012, son absence implique que le procédé d'entretien est autorisé.

Pour les marques de produits textiles, les recommandations d'entretien, par l'intermédiaire des cinq symboles, doivent être fonction du niveau de fragilité du produit mais aussi de la nature de la fibre. Il est donc à la fois primordial d'effectuer des tests et de connaître les propriétés des différents solvants utilisés pour ces nettoyages professionnels ; dans ce contexte, le COFREET recommande aux marques d'effectuer des tests, en nettoyage à sec et en nettoyage à l'eau dans les pressings car l'étiquetage d'entretien de leurs produits textiles est de leur responsabilité.

Les symboles d'entretien se rattachent bientôt à des méthodes d'essais normalisées.



Perspectives

Les symboles d'entretien sont normalisés (norme ISO 3758 :2012) et régis par le code d'étiquetage à travers les symboles. La révision du standard a été votée en octobre 2017, il est ouvert à la révision tous les 5 ans. Cette révision portera donc en particulier sur le nettoyage professionnel avec l'arrivée des nouveaux solvants. En parallèle, les méthodes d'essai sont en cours de finalisation pour définir si les nouveaux solvants tels que le D5 et le K4 pourraient être intégrés dans la norme.

Face aux conséquences de ce décret, le COFREET s'est donné la mission de sensibiliser et d'informer les entreprises sur les solutions d'entretien textile professionnel disponibles en France et à l'international, ainsi que de les accompagner au mieux sur le bon étiquetage de leurs produits textiles concernant en particulier l'entretien professionnel. Le COFREET communiquera largement aussi auprès des consommateurs afin qu'ils améliorent leur connaissance de ces symboles d'entretien.

« A l'image de cette rencontre professionnelle qui a réuni des acteurs majeurs du marché, ces groupes de travail sur ces sujets sont essentiels au bon développement de la filière de l'entretien textile ! L'ensemble de la profession doit prendre en compte dès maintenant les procédés de nettoyage de substitution, effectuer les tests nécessaires, tenir compte des nouveaux solvants arrivant sur le marché, et maîtriser l'usage des symboles d'entretien mis à sa disposition pour la pérennité de leur activité », souligne Yann Balguerie, Président du COFREET. ■

